

**Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC EVIAN 1 AVENUE DE NARVIK 74500 EVIAN LES BAINS

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

Madame Alessandra MINGOLLA, épouse EBERT Monsieur Jean- Michel EBERT, gérants de la société 6EME SENS , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 2 RUE NATIONALE 74500 EVIAN LES BAINS, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Madame Alessandra MINGOLLA, épouse EBERT, 2 rue Nationale, 74500 EVIAN LES BAINS
Nombre de parts	50
Montant versé	500 €
2e associé	Monsieur Jean- Michel EBERT 2 rue Nationale, 74500 EVIAN LES BAINS
Nombre de parts	50
Montant versé	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 18 octobre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Emilie Portier
Chargée d'affaires professionnels

JST06



CIC Lyonnaise de Banque
L'ESPLANADE
Avenue de Narvik
74500 EVIAN